

CP n° 4 du 21 septembre 2015

La CFDT sait faire rimer statut de la Fonction publique et modernité

Le statut des fonctionnaires est indispensable aux services publics

La CFDT Fonctions publiques se félicite des propos du Président de la République qui rappelle son attachement au statut de la Fonction publique.

Bien qu'ils soient amenés à exercer leurs missions dans des conditions toujours plus dégradées qu'il s'agisse de rémunération ou d'organisation du travail, les agents de la Fonction publique de l'État, de la Fonction publique territoriale et de la Fonction publique hospitalière n'ont jamais cessé de donner la preuve de leur implication au service de tous les usagers sur tout le territoire.

C'est dans cette volonté de servir en toute impartialité, de répondre toujours mieux aux besoins qui s'expriment et d'anticiper les moyens à mettre en œuvre pour satisfaire ces demandes que réside la modernité du statut des fonctionnaires.

Pour la CFDT Fonctions publiques, la caricature et le cliché auxquels s'est livré le ministre de l'Économie ne témoignent que d'une méconnaissance consternante et irresponsable de ce qu'est la Fonction publique et du rôle qu'elle joue dans la construction du lien social.

Engagée pour une modernisation de la Fonction publique totalement conduite dans le respect du dialogue social, la CFDT Fonctions publiques réaffirme que le statut des fonctionnaires est une composante indispensable des services publics.

uffa.cfdt.fr UNION DES FÉDÉRATIONS DE FONCTIONNAIRES ET ASSIMILÉS
47-49 avenue Simon Bolivar
75950 Paris cedex 19

contact presse Mylène JACQUOT
Tel : 06 08 76 67 27
uffa@uffa.cfdt.fr

Suivez l'actualité de CFDT Fonctions publiques sur Twitter : [@UffaCFDT](https://twitter.com/UffaCFDT)